

QUOI DE NOUVEAU ?

N° 2 - octobre 2022

Bulletin d'informations variées...

UNION DES DÉLÉGUÉS
DÉPARTEMENTAUX DE
LOT-ET-GARONNE
23, rue Roland Goumy
47000 AGEN
06 45 64 25 03



Les DDEN sont
maintenant présents
sur trois radios :

CFM RADIO

<https://cfmradio47.com/>

RADIO BULLE

<https://bullefm.net/>

RADIO BASTIDES

<https://radiobastides.fr/>

avec « Drôles de Notes »
Des chroniques radio de 3'

1-2 : historique

3-4-5 : que fait le DDEN – son
indépendance – son utilité

6-7 : loi 1905 et loi Debré

8 : école gratuite ?

9 : Se construire citoyen !

10 -11 : semaine de 4 jours
et d'autres à venir pour donner
envie de nous rejoindre pour
cette belle mission !

Parlez-en autour de vous !

Journée nationale de la Laïcité !

Sa préparation avance doucement, mais sûrement... **N'hésitez pas à nous donner vos idées aussi bien pour la partie exposition, publics visés, etc.** Merci d'avance.

Voici déjà les premiers éléments :

Où ? Dans les locaux Campus – Site du Pin à Agen. La nouvelle présidente, Virginie Peltier, a accueilli notre demande avec bienveillance. Nous l'en remercions chaleureusement.

Quand ? Le **vendredi 9 décembre**. En deux temps : dans l'après-midi et en début de soirée.

Pourquoi ? La Laïcité, c'est **notre moteur de mission**. Il nous faut le faire savoir et surtout le faire partager.

Comment ? Certainement sous la forme de plusieurs expositions et d'un colloque.

Avec qui ?

Eric DEBARBIEUX, sociologue, association « Prévenances ».

Eddy KHALDI, Président national des DDEN.

[plus de détails en novembre...]

Le Conseil d'école de la rentrée...

Il est convoqué juste après les élections.

C'est l'occasion pour nous les DDEN de nous présenter en décrivant **notre statut et notre mission** (cf N°1 de septembre).

Nous en avons fait une première présentation en juin avec le document 3 et nous allons maintenant rappeler notre **proposition « Se construire Citoyen »** ouverte à toutes les classes. (cf page suivante).

Et n'hésitons pas à **parler des radios et du 9 décembre !**

Les élections des représentants des parents d'élèves

Elles se tiendront le **vendredi 7** ou le **samedi 8 octobre 2022**.

Elles constituent un moment essentiel de la vie des établissements scolaires.

« Le DDEN est membre de la commission chargée d'assurer l'organisation et de veiller au bon déroulement des élections des représentants des parents d'élèves. » (Code de l'Éducation - Article D411-1)

Nous ne sommes, hélas, plus assez nombreux pour assurer cette partie de notre mission officielle. Par l'intermédiaire de l'IA, nous avons adressé un courrier aux directeurs et directrices des écoles publiques du premier degré pour leur rappeler notre engagement auprès d'eux et de toute l'équipe éducative.

Que proposent les DDEN ?

Comment y participer ?

* La mise en valeur de projets s'appuyant sur des thèmes tels que :

la laïcité – la citoyenneté – la solidarité – le développement durable – le respect de la nature.

* Un soutien financier de 300€ aux dix dossiers retenus par un Jury constitué d'«amis de l'École publique» sur la part qu'ils donnent aux enfants dans la recherche de rencontres, d'actions positives.

* Allumer quelques projecteurs et éclairer des démarches qui font grandir les enfants et leur donnent confiance en eux et en la société (par le biais de ce bulletin mensuel, par des rencontres avec la presse et des correspondants et par, en juin, la cérémonie de désignation des dossiers récompensés.

Pas de concours, ni de classement ! Juste un coup de pouce....

* L'école, ou l'enseignant, prend contact avec le DDEN affecté à l'école, s'il y en a un, ou avec le(la) président(e) de délégation. (voir liste ci-dessous)

* Un DDEN complètera alors le document de candidature avec les coordonnées des participants et les thèmes choisis.

* Les participants recevront la grille des critères qui seront examinés par le Jury Départemental.

La visite d'école et son rapport...

Un constat...

En juin dernier, lors du dernier conseil d'administration de l'Union 47, nous avons parlé de la visite d'école et le constat a été fait que **cette partie de notre mission était de moins en moins tenue.**

La période Covid en est en grande partie responsable bien sûr ! Mais il semble aussi que remplir l'imprimé de 4 pages soit assez fastidieux et demande aussi beaucoup de temps. Le remplir chaque année ne semble pas très utile non plus.

Il ne s'agit pas d'abandonner cette mission : **elle est nécessaire et très utile pour détecter des « points noirs »**

Une proposition...

... ou « gris » !

Pour à la fois faciliter la tâche des DDEN et recueillir quand même le maximum d'informations sur les écoles où nous sommes présents nous avons préparé un nouveau document à remplir.

C'est le rapport de visite simplifié.

Le tableau reprend tous les sujets qui nous concernent : situation matérielle des écoles – sécurité des élèves et du personnel - fonctionnement des établissements (hors pédagogie). **Il donne une « photographie » précise de l'école.**

Il se complète soit avec une visite soit avec les informations données ou demandées en Conseil d'école.

Une synthèse....

Ce tableau devra **se remplir au cours du 1^{er} trimestre** et être envoyé au responsable de la délégation.

Un document de synthèse sera alors établi à partir de toutes ces informations.

Il sera destiné à l'IEN de chaque circonscription et aux maires.

Cette synthèse fera ressortir les points forts et les points faibles, communes par communes. D'une année sur l'autre elle fera apparaître les évolutions.

Elle nous servira de référence pour « piocher » les bonnes idées....

[pour la suite de l'historique, ce sera en novembre....]

AGEN 1 – Michèle Stéphanus – m.stephanus@wanadoo.fr

AGEN 3 – Jean-Pierre Boué – boue.jp@wanadoo.fr

MARMANDE – Patrick Masip – christpat47@yahoo.fr

NERAC – Christine Fompudie – christine.fompudie@wanadoo.fr

STE LIVRADE – Nathalie Faivre – nathaliesourire@gmail.com

VILLENEUVE – Jean-Claude Pilon – jean-claude.pilon@wanadoo.fr

Présidente départementale - Christiane Lafaye – lafaye1ch@gmail.com – 06 45 64 25 03

